



INSTITUT PARIDAENS - Grand-Place 12 - 6500 BEAUMONT
PROJET D'ETABLISSEMENT

1. AXE DE L'ACTION PASTORALE

Actions à mener

- Consacrer des journées spécifiques consacrées aux thèmes définis de l'Animation pastorale (Carême, Avent)
- Maintien des journées de retraite (Estinnes et La Trappe)
- Création d'un Café-Evangile: lieu de prière, de partage ou d'écoute active
- Organisation de célébrations et prise en charge par les élèves

2. AXE DE L'ACTION PEDAGOGIQUE

L'école doit favoriser le développement de la maîtrise de la langue maternelle et orale

La maîtrise de la langue maternelle orale et écrite ne se limite pas au cours de français et sera l'objet d'attention soutenue dans l'ensemble de la formation. Elle se manifestera par l'apprentissage de l'orthographe, de la grammaire, du vocabulaire, de la lecture suivie, des études de textes, de la rédaction de textes, de la prise de parole en public.

Actions à mener

- Favoriser la lecture en général, vecteur de l'insertion sociale
- Promouvoir le livre comme instrument de culture : réactiver l'utilisation de la bibliothèque
- Mise à disposition de la presse pour les élèves
- Promotion de la lecture d'oeuvres littéraires contemporaines et adaptées au public
- Ouverture aux contacts avec des personnes ressources (auteurs, comédiens, metteur en scène, ...)
- Diffusion d'informations à propos des programmes culturels existant auprès des élèves
- Contact avec le Foyer Culturel de Beaumont et le Centre Culturel de Sivry, notamment.
- Intensifier les manifestations culturelles en partenariat avec d'autres institutions
- Organisation de visites d'expositions.

L'école doit habiliter l'élève à rechercher, classer, critiquer et utiliser de l'information

Actions à mener

- Utilisation du centre Cybermédia
- Intégration des technologies nouvelles dans les cours
- Familiarisation avec l'utilisation des outils modernes sans exclure les ressources de la bibliothèque

L'école doit respecter les contenus et les apprentissages prévus par les programmes d'étude

Actions à mener

- Promotion des formations continuées des enseignants (dans le cadre du Décret) et du projet général de formation de l'établissement
- Information des élèves sur les contenus de programmes (à faire figurer au début de chaque cours) de même que les critères d'évaluation de la progression des apprentissages

L'école doit favoriser la réussite scolaire et lutter contre l'échec et le décrochage

L'école doit dépister rapidement les difficultés d'apprentissage et de comportement de l'élève et lui fournir le soutien approprié

Actions à mener

- Constitution du dossier scolaire qui accompagnera l'élève tout au long de son parcours dans l'école avec transmission d'année en année
- Ajustement entre la formation des maîtres et les programmes.
- Implication des parents dans l'éducation : organisation de réunions de parents, accueil et promotion de l'accueil des parents
- Respect du rythme d'apprentissage de chacun (temps de pause dans l'enseignement, réflexions personnelles des élèves sur leur mode d'apprentissage, ...)
- Encouragement de la formulation et la réalisation des projets personnels des élèves
- Consultation de professionnels et d'organismes d'aide (PMS, AJMO, ...)
- Organisation de rattrapages, de remédiations
- Mise en contact des parents avec des instituts susceptibles d'apporter leur aide : Echec à l'échec (éventuellement organisation par l'école)

- AXE DE LA VIE RELATIONNELLE

L'école doit favoriser les comportements pacifiques et lutter contre l'exclusion

Actions à mener

- Amener les élèves à adopter un langage et un comportement qui ne suscitent pas l'agressivité
- Gestion de la surveillance en vue de combattre les bousculades et les brimades : redéfinition du rôle des éducateurs et suivi sur le terrain
- Accueil des élèves de première : mise en place d'un parrainage
- Gestion de la répartition des classes et des locaux en vue de réduire les déplacements
- Gestion plus efficace des toilettes et globalement des espaces récréatifs en assurant une présence et une vigilance de chaque instant
- Persuader chaque membre de la communauté éducative qu'il est concerné par l'atmosphère qui règne dans l'établissement : " La discipline est l'affaire de tous ".
- Gestion active des temps de midi

3. AXE DE L'OUVERTURE AU MONDE

L'école doit permettre à l'élève de fonctionner harmonieusement dans une société moderne et ouverte sur le monde

L'école doit permettre l'acquisition d'un bagage historique et culturel permettant à l'élève de s'intégrer à la culture de notre pays

Actions à mener

- Organisation de stages de citoyenneté
- Implication des élèves dans les Journées du Patrimoine
- Organisation d'excursions découvertes
- Accueil de témoins d'origine diverse : Tiers-Monde, hommes politiques, témoins de toutes sortes
- Exposition OXFAM, participation à des actions organisées par des ONG

4. AXE DE LA CITOYENNETE

L'école doit apprendre à l'élève à élaborer des projets et les mener à terme

L'école doit apprendre à l'élève à se construire un projet de vie pour se réaliser lui-même à l'âge adulte

Actions à mener

- Organisation de stages de citoyenneté
- Création d'un conseil d'élèves et organisation d'une formation pour les délégués des élèves
- Information sur les études et les professions : possibilités de rencontres avec des professionnels et des anciens élèves
- Favoriser la prise de contact des aînés avec le monde de l'enseignement supérieur : visite de foires, de salons, incitation à assister aux journées Portes Ouvertes, contact avec le Rotary, opération Dreamday

5. AXE DE L'EDUCATION A LA SANTE

Actions à mener

- Développement d'un projet santé en collaboration avec la médecine scolaire (collaboration du Centre de Santé)
- Poursuivre et développer une politique générale de prévention des assuétudes : les actions mises en place cette année en collaboration avec Oxy-Jeunes, Trempline et es Alcooliques Anonymes seront poursuivies

6. AXE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'école doit apprendre à l'élève à se soucier de l'environnement

Actions à mener

- Constitution de groupes d'éco-gestion de l'école
- Campagne de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage et les déchets
- Gestion des sanctions dans le cadre général de l'amélioration du milieu de vie